

Dans le cadre de son programme d'assurance-investissement à l'étranger, la SEE est disposée à envisager de couvrir les trois risques (cession, expropriation et guerre) pour des transactions admissibles.

Pour tout renseignement sur les services proposés par la SEE, communiquez avec l'un de ses bureaux (pour les adresses, voir le **chapitre VII**).

Corporation commerciale canadienne (CCC)

La CCC est une société d'État qui aide les fournisseurs canadiens à faire des ventes à l'exportation, en agissant à cet effet à titre de maître-d'oeuvre de projets et en servant de garante pour les ventes effectuées par les exportateurs canadiens à des gouvernements étrangers et organisations internationales. Son intervention s'avère particulièrement utile pour les exportateurs qui offrent d'excellents produits mais qui sont moins bien connus sur la plan international.

Les services, à savoir notamment l'aide à la présentation de soumissions et à la négociation de marchés, l'administration de contrats et la vérification, le recouvrement de comptes clients étrangers et le règlement de fournisseurs, sont conçus de manière à réduire les formalités administratives et à favoriser la crédibilité des fournisseurs canadiens auprès des acheteurs étrangers.

Ces avantages permettent aux entreprises canadiennes d'être plus concurrentielles au niveau des soumissions et d'acquérir une bonne réputation en vendant sur les marchés étrangers. (Pour les adresses, voir le **chapitre VII**.)

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le PDME, ou Programme de développement des marchés d'exportation, est un programme de promotion des échanges du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Il aide les entreprises canadiennes à participer à divers types d'activités de promotion des exportations ou à entreprendre ce type d'activités. Il couvre des projets mis en oeuvre par l'industrie et il vise les petites entreprises. La préférence sera donnée à des entreprises dont les ventes annuelles sont supérieures à 250 000 \$ et inférieures à 10 millions de dollars, et (ou) qui emploient moins de 100 personnes pour une entreprise du secteur manufacturier et 50 personnes dans le secteur des services.

Le PDME se concentre sur le partage des risques dans le cadre d'un partenariat entre le gouvernement et l'entreprise, le but étant d'encourager une stratégie à long terme sur des marchés cibles et une adaptabilité constante face à l'évolution des marchés.

Le PDME se compose de quatre grands volets : Stratégies de développement des marchés (qui ont remplacé les visites de repérage des marchés) — participation à des